

DROIT D'ENTREE POUR DEVENIR MEMBRE DE L'ALLIANCE NATIONALE:

Pour un certificat de \$1000 ou moins	\$2.00
" " " " 2000	2.50
" " " " 3000	3.00
" " " " 4000	4.00
" " " " 5000	5.00

DROIT D'INSCRIPTION A LA CAISSE DES MALADES:

Simple bénéfices	\$.50
Doubles bénéfices	1.00

Un abonné m'envoie cette fantaisie rimée, trouvée, dit-il, dans un vieil almanach:

A,
B,
C,

Le jour où l'on nous mari
Je m'en souviens, monsieur l'a
Quand la messe fut commén
Nous dit:

—Il faudra vous ai
D,
E,
F,
G,
H,
I,
J,
K,
L,
M,
N,
O,
P,
Q,
R,
S,
T,
U,
V,
X,
Y,
Z.

Madame, vous obéir
A votre époux, à votre che.
Puisqu'il ne pourra plus chan
Pour éviter qu'il ne vous l'
Ayez toujours l'air très gent
Montrez un front pur qui rou
Évitez tous les mauvais
C'est ainsi que toujours près d'
Retenant son époux qui l'
Une femme évite sa
S'il lui tourne pourtant le d
Et s'il se met à la trom
Qu'elle ne se eroie pas vain
Qu'elle lui montre meilleur
Et l'enchaîne par la tendr
En lui montrant tant de bon
Il en deviendra tout conf
Son amour sera retrou
Le ménage avec le beau f
En France, comme en tout pa
Il faut s'aider pour qu'on nous
Que l'on avait d'esprit, autrefois!

CONCOURS ANNUEL 1919

PAR DECISION DE L'EXECUTIF.

Séance du 10 décembre 1918

PRIX EXTRAORDINAIRES

1.—Aux Recruteurs.

Les membres qui auront proposé et fait admettre 50 membres durant l'année 1919 recevront une gratification de \$100. en plus de tous les autres prix auxquels ils pourront avoir droit dans les divers concours qui seront institués par l'Exécutif durant la même période.

Ne seront comptés pour l'adjudication de cette récompense que les nouveaux membres qui auront payé leur droit d'entrée et acquitté au moins quatre contributions mensuelles de la manière et dans les délais fixés par les Statuts.

Les agents rémunérés par l'Exécutif, soit à salaire ou à commission, ne peuvent participer à cette récompense.

Le recrutement pour l'assurance infantile ne compte pas pour cette récompense.

2.—Aux trésoriers et aux percepteurs.

Afin d'encourager les Trésoriers et les Percepteurs à s'efforcer d'empêcher la suspension des membres, l'Exécutif décite aussi qu'une somme de \$185.00 sera distribuée en prix pour les résultats obtenus sur ce point durant l'année 1919. L'adjudication de ces prix se fera en suivant l'ordre du plus bas pourcentage de membres suspendus durant cette période d'après la moyenne des membres en règle au cours de l'année et en tenant compte de l'augmentation de l'effectif dans chacun des groupes ci-après déterminés:

En cas d'égalité absolue, l'adjudication se fera par un tirage au sort.

1er Groupe.—Cercles ayant un effectif de 200 membres et plus, le 1er janvier 1919:

1er prix	\$25.00
2ème prix	15.00
3ème prix	10.00

2e Groupe.—Cercles ayant un effectif de 100 à 199 membres au 1er janvier 1919:

1er prix	\$20.00
2e prix	15.00
3e prix	10.00

3e Groupe.—Cercles ayant un effectif de 50 à 99 membres au 1er janvier 1919:

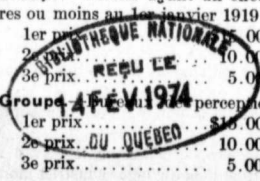
1er prix	\$15.00
2e prix	10.00
3e prix	5.00

4e Groupe.—Cercles ayant un effectif de 50 membres ou moins au 1er janvier 1919:

1er prix	10.00
2e prix	5.00
3e prix	5.00

5e Groupe.—Cercles ayant un effectif de 50 membres ou moins au 1er janvier 1919:

1er prix	\$5.00
2e prix	10.00
3e prix	5.00



Montebello, Calif.
Messieurs de l'Alliance Nationale:

J'accuse réception de votre lettre en plus du chèque accepté de l'Alliance Nationale, au montant de \$2,000 reçu ce matin de Mr J.-A.-E. Lévesque, en règlement final de ma réclamation, pour bénéfices à l'acquit du certificat 34256, dont mon défunt mari, était porteur.

Veillez accepter mes sincères remerciements et croyez-moi votre toute obligée,

LUCIE BURKE.

26 avril, 1919.

Un parti politique ou une révolution ne triomphent jamais par des arguments rationnels mais seulement après avoir inspiré une foi mystique très vive à leurs adeptes.

L'âme d'un peuple se lit très bien dans ses actes, très mal dans ses livres et ses discours.

Pour pressentir les aspirations d'un peuple, ne faut pas oublier que les nationalités peuvent être constituées par quatre éléments différents, rarement réunis chez un même peuple: la race, la langue la religion et les intérêts.

Provoquer une révolution est relativement facile, la faire durer, difficile.

La contagion mentale est le plus sûr facteur de propagation d'une révolution.

Les grands moteurs de la conduite des peuples sont la croyance et les intérêts.

Des mesures d'exception imposées à un groupe politique, religieux ou ethnique, ne font que le fortifier.

Plus un problème politique est difficile plus on trouve d'hommes se croyant aptes à le résoudre.

A toutes les époques on a facilement trouvé des millions d'hommes prêts à se sacrifier pour des illusions.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR
LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
"L'ALLIANCE NATIONALE"
A MONTREAL

395, avenue Viger

Téléphone Bell: Est, 3017-3018

OFFICIERS GENERAUX

S. G. Mgr P. BRUCHESI . . . Président honoraire
S. G. Mgr G. GAUTHIER . . . Aumônier

EXECUTIF

F.-C. LABERGE, Ing. civil, arp. géo-
mètre PRÉSIDENT GÉN.
CHS DUQUETTE, comptable 1er V.-Prés. GÉN.
P.-H. BÉDARD, M.D. (Québec) 2nd V.-Prés. GÉN.
GEORGES MONET, comptable SECRÉTAIRE GÉN.
ALFRED ST-CTR, courtier TRÉSORIER GÉN.
THO. CYPIROT, M.D. MÉDECIN EN CHEF
EUG.-H. GODIN, C.R. AVISEUR LÉGAL
L.-O. DAURAY, N.P. DIRECTEUR
FRS FAUTEUX, avocat DIRECTEUR
J.-D. DALBÉ VIAU, architecte DIRECTEUR
F.-A. LABELLE, N.P. (Hull) DIRECTEUR
HORMISDAS DELORME, négociant DIRECTEUR
L.-A. LAVALLÉE, C.R. ANCIEN PRÉS. GÉN.
JOS CONTANT, Dr en pharmacie ANCIEN PRÉS. GÉN.
SIR H. LAPORTE, K. B. C. P. ANC. PRÉS. GÉN.

Département d'organisation et d'inspection

CHS DUQUETTE, Montréal. Inspecteur en chef
C. MANSEAU, Montréal. Inspecteur
J.-C. PAQUIN, Montréal. Organisateur
J. E. A. ARNAUD, Montréal. Organisateur
NAP. BROUILLETTE, Pawtucket, R.I. Organisateur
AGÉNILAS KIROUAC, Warwick. Organisateur
TÉLESF. SCHILLER, Trois-Rivières, Organisateur
DAMASE DARVEAU, Montréal. Organisateur
AVILA BOURBONNIÈRE, Montréal. Organisateur
L. M. GAGNON, St-Pacôme. Organisateur
J.-O. DUQUETTE, Montréal. Organisateur
J.-A. DUBUC, Québec. Organisateur

FONDEE EN 1900

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

7 et 9 place d'Armes, Montréal.

Président : Sir Hormisdas Laporte C. P.
Vice-président et gérant général:

M. Tancrède Bienvenu.

Capital autorisé \$2,000,000
Capital versé et surplus au 31
décembre 1917 \$1,750,000
Actif total: au-delà de \$21,600,000

Département d'épargne ordinaire à 3%.
84 Succursales dans les provinces de Québec,
de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette institution

BANQUE D'HOCHELAGA MONTREAL

Capital autorisé \$10,000,000
Capital versé et fonds de réserve \$ 7,000,000
Total de l'actif au-delà de \$30,000,000

La Banque a trente-neuf bureaux dans la ville. Elle reçoit les dépôts d'épargne qui peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie un intérêt au taux de 3% l'an, DEUX FOIS par année.

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette Banque.

Imp. "La Patrie".